



La Barbastelle
Bulletin de liaison de
l'association
Chauve-Souris Auvergne
La Font du Verne
03 350 Le Brethon
Tél : 04 70 06 10 65
ou 04 70 06 86 03
chauve-souris.auvergne@wanadoo.fr
Numéro 15 - Mai 2004

E d i t o r i a l

Des sites à l'avenir incertain !

A l'heure où plusieurs étapes de la protection des chiroptères viennent d'être franchies avec la validation de la liste rouge auvergnate et la définition des Orientations Régionales de Gestion de la Faune sauvage et des Habitats deux sites parmi les plus importants en Auvergne ont un avenir bien incertain.

Le premier site pour lequel nous avons des inquiétudes est le site d'hibernation de Volvic. Ce site, le plus important en hiver en Auvergne accueille d'importantes populations de Grand/Petit Murin (300 à 600 ind.), de Petit Rhinolophe (max. de 80) et de Grand Rhinolophe (max. de 75 ind.). Toutes les cavités sont situées sur les terrains de la Société des Eaux de Volvic. Les gîtes ont été protégés en 1995/1996 par la LPO Auvergne (sans signature de convention mais avec accord oral de la Société des Eaux de Volvic) et suite à des dégradations successives, la mise en place de nouvelles grilles était envisagée en collaboration avec Chauve-Souris Auvergne. Or fin mars, un nouveau forage a été creusé à proximité de la principale cavité. La Société des Eaux de Volvic a alerté le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne de la destruction d'une zone forestière proche des cavités afin d'obtenir des conseils de réhabilitation. Nous suivons le dossier avec grand intérêt et vous tiendrons informés.

Le second groupe de gîtes menacés est : les Mines de Pranal/Barbecot, celles de la Goutelle ainsi que celles des Rosiers/Roure. La DRIRE devrait suite à une demande de la Préfecture lancer une expertise par l'intermédiaire d'un bureau d'étude sur l'aspect sécuritaire. Pour l'instant, nous n'avons pas eu plus d'informations sur ce dossier.

Tous ces éléments nous montrent donc bien que malgré des avancements certains dans la prise en compte de la protection des chiroptères dans de nombreux domaines, il nous faut rester extrêmement vigilant.

Bon été et au 4 juillet pour l'AG de Chauve-Souris Auvergne.

Thomas Bernard
Administrateur de CSA

Dans ce numéro :

Editorial
Synthèse des comptages hivernaux depuis 1998/1999
La liste rouge des chiroptères d'Auvergne validée
Les Orientations Régionales de Gestion de la Faune sauvage et de ses Habitats
Rapport 2003 des activités chiroptérologiques en forêts domaniales de l'Allier
Planning des Animations Chauve-Souris Auvergne - 2004
Stage de prospection estivale à Bellenaves (03)
Activités d'études estivales
Petites Nouvelles chiroptérologiques



CHAUVE-SOURIS AUVERGNE

SYNTHESE DES COMPTAGES HIVERNAUX DEPUIS 1998/1999

Par Thomas BERNARD

Depuis l'hiver 1998/1999, Chauve-Souris Auvergne a mis en place un planning de suivi des sites d'hibernation des chiroptères en Auvergne dans un double objectif :

- assurer un suivi scientifique des principaux sites auvergnats afin de déceler l'évolution des populations.
- limiter les dérangements pour les chauves-souris en désignant des responsables de secteurs et en limitant le nombre de contrôle par hiver (2 maximum).

Six ans se sont écoulés depuis la mise en place de ce système et il nous ait apparu intéressant de tirer un premier bilan.

D'un point de vue associatif, ce système de planning est un succès. Il a en effet permis :

- au réseau de chiroptérologues de s'étoffer et à chacun de mieux connaître ses « collègues »
- l'amélioration du niveau de connaissances des « chiroptérologues débutants » au contact des « anciens expérimentés »

D'un point de vue scientifique, ce système de suivi régulier a permis :

- de connaître l'état des populations de chiroptères hibernantes en Auvergne
- de hiérarchiser les sites en fonction de leur importance et de mettre en place les mesures de protection nécessaires.
- de réaliser de nombreuses prospections et de découvrir de nouveaux sites

Cette synthèse par espèce se base sur six années de comptages depuis l'hiver 1998/1999 jusqu'à l'hiver 2003/2004. Il s'agit donc d'un premier bilan « à mi-parcours » et les évolutions observées en six ans ne doivent en aucun cas être considérées comme certaines. En effet, beaucoup plus de recul (10 ans au minimum) est nécessaire pour analyser de manière valable ces résultats. C'est pourquoi il faut absolument continuer ce travail de contrôle des sites chaque hiver, pour que sur le long terme, nous puissions établir un état de santé des populations de chiroptères.

Nous avons regroupé les sites par territoires géographiques afin de faciliter les comparaisons interannuelles et de mettre en valeur les zones importantes pour chaque espèce.

Au préalable, il convient de noter que certains secteurs sont suivis régulièrement depuis 1998/1999 (Sioule, Tronçais...) et que les comparaisons interannuelles sont aisées. En revanche, d'autres n'ont été que plus récemment prospectés (Haut Allier, Région de Blesle...) et aucune comparaison n'est valable en raison du nombre de sites prospectés variable suivant les années. Cependant, nous avons quand même tenu à ce que ces secteurs figurent dans cette synthèse afin d'avoir une idée plus précise des effectifs de chaque espèce.

Synthèse de l'hiver 2003-2004 :

Cet hiver aura été marqué par un temps dans l'ensemble assez clément avec de très (trop !) courtes périodes de froid.

Le système de planning a de nouveau parfaitement fonctionné. Au niveau des prospections, il faut noter cette année un effort particulier en Haute-Loire, notamment sur le Haut-Allier et la région de Blesle. Malheureusement, le Cantal est toujours le parent pauvre de la région en raison du manque de bénévoles dans ce département.

Concernant les effectifs, la clémence de cet hiver n'aura pas permis d'obtenir des effectifs importants pour les espèces peu frileuses comme la Barbastelle, l'Oreillard ou encore les Murins de Natterer et à moustaches/Brandt.

En revanche, cet hiver est celui du Grand Rhinolophe puisqu'il s'agit de l'espèce la plus observée cet hiver avec plus de 600 individus. Le Pays des Couzes confirme son intérêt régional pour cette espèce (50% des effectifs) alors que les effectifs ont été bon sur les autres sites à l'exception de Solignac-sur-Loire en Haute-Loire. A noter enfin pour cette espèce, la découverte d'un site abritant près de 50 individus dans la région de Blesle (43).

Les effectifs de Petit Rhinolophe sont également importants cet hiver sur l'ensemble de la région. En revanche, les effectifs de Grand/Petit Murin sont assez faibles en particulier sur le site de Volvic (63).

Cette année, le Rhinolophe euryale n'a pas été retrouvé dans le Puy-de-Dôme où il semble bien que l'espèce ait malheureusement disparu.

Enfin, nous noterons d'excellents résultats pour la Pipistrelle dans l'Allier suite à la découverte dans deux églises de 300 individus, la seconde observations du Murin de Bechstein en Haute-Loire ainsi que le record régional d'altitude en Auvergne pour le Petit Rhinolophe et le Grand Murin qui ont été observés à 1200 mètres dans la chaîne des Puys !

Le Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*

Le Petit Rhinolophe est en terme de nombre de site l'espèce la plus observée en hiver en Auvergne. La tendance depuis 1998/1999 est à l'augmentation pour cette espèce. Cependant, elle résulte plus d'une meilleure prospection que d'une réelle augmentation des effectifs.

Dans l'Allier, l'espèce est absente du Pays de Tronçais Les effectifs départementaux se répartissent de manière équitable entre les trois autres secteurs. Nous pouvons noter la régularité des effectifs de la vallée de Haut-Cher depuis 1999/2000.

En Haute-Loire, l'espèce est équitablement répartie sur l'ensemble du territoire même si certains sites regroupent régulièrement plus d'une dizaine d'individus (Mazeyrat-Aurouze, Josat, Prades).

Le Puy-de-Dôme, avec une moyenne de 220 individus par an, est le département le plus important pour le Petit Rhinolophe en hiver. L'espèce est là aussi bien présente dans l'ensemble des secteurs même si les sites de Volvic et de Bromont-Lamothe (Gorges de la Sioule) sont les plus importants pour l'espèce.

	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Allier						
Forêt de Tronçais	0	0	0	0	0	0
Région Montluçonnaise	NC	9	16	27	55	35
Vallée du Haut-Cher	32	49	49	49	44	47
Sologne et Montagne Bourbonnaises	16	16	21	20	26	33
<i>Total Allier</i>	16	74	86	96	81	115
Cantal						
Vallée de l'Alagnon	6	2	3	9	12	22
<i>Total Cantal</i>	6	2	3	9	12	22
Haute-Loire						
Bassin du Puy/Vallée de la Loire	8	37	33	20	10	23
Livradois	1	44	31	34	4	23
Secteur de Blesle	9	15	7	27	7	20
Haut Allier	1	13	7	11	36	47
<i>Total Haute-Loire</i>	19	109	78	92	57	113
Puy-de-Dôme						
Gorges de la Sioule	61	76	53	71	64	80
Vallées des Couzes	33	44	43	49	48	51
Volvic & sites annexes	98	44	92	88	89	75
Livradois	49	27	27	31	1	38
La Celette	1	0	0	NC	0	3
Artense/Chavanon	13	4	5	26	33	47
<i>Total Puy-de-Dôme</i>	242	191	215	239	202	230
Total Région	315	376	382	436	392	497

Le Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*

Le Grand Rhinolophe est une espèce qui au cours des 6 dernières années a vu son statut fortement évolué. En effet, en 1998/99, environ 250 individus ont été dénombrés alors qu'en 2003/2004, ce sont plus de 600 individus qui ont été observés. Cependant, il ne faut en aucun cas penser à une augmentation de la population hibernante auvergnate. En effet, non-seulement de nouveaux sites importants ont été découverts mais de plus, sur les sites importants suivis depuis de nombreuses années, les variations sont très fortes et en partie inexplicables.

Dans l'Allier, la Forêt de Tronçais est le site le plus important avec au maximum 120 individus comptabilisés en 2001/2002 à St-Bonnet-de-Tronçais. Cependant, depuis 2 ans et suite au refus de propriétaire, le site n'a pas pu être contrôlé ce qui explique les faibles effectifs des deux derniers hivers. Ailleurs dans le département, l'espèce est régulière mais jamais en grand nombre dans le bassin Montluçonnais et le Haut-Cher mais absente de Sologne et Montagne Bourbonnaise.

Dans le Cantal, la vallée de l'Alagnon accueille une population non-négligeable (jusqu'à 80 individus) dans un complexe minier près de Massiac. Cependant, depuis 2003/2003, la cavité principale a été fermée par des grilles sans possibilité de contrôle ce qui explique les chiffres bas des deux derniers hivers.

En Haute-Loire, le statut de l'espèce a fortement évolué, les effectifs passant de quelques dizaines d'individus à près de 150 en 2003/2004. La découverte d'un site accueillant une quarantaine d'individus dans le secteur de Blesle explique cette forte augmentation. La majorité des sites accueille quelques individus à l'exception des sites de Solognac-sur-Loire (maximum de 45 individus mais moins de 20 ces deux dernières années), de Josat (max. de 15 individus) et du secteur de Blesle.

Le Puy-de-Dôme est pour cette espèce également le département le plus important avec 200 à 400 individus suivant les années. Le bastion de l'espèce est la vallée de la Couze Chambon (St-Nectaire, Montaigut-le-Blanc et Champeix) qui accueillent entre 60 et 85% de la population départementale, et 30 à 50% de la population régionale suivant les années. En dehors des Couzes, l'autre site principal est Volvic avec une cinquantaine d'individus en moyenne (max. 75).

	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Allier						
Forêt de Tronçais	1	12	70	119	0	9
Région Montluçonnaise	NC	0	1	21	16	28
Vallée du Haut-Cher	2	4	4	3	4	9
Sologne et Montagne Bourbonnaise	0	0	0	0	0	0
<i>Total Allier</i>	3	16	75	143	20	46
Cantal						
Vallée de l'Alagnon	13	14	37	78	8	25
<i>Total Cantal</i>	13	14	37	78	8	25
Haute-Loire						
Bassin du Puy/Vallée de la Loire	24	54	44	37	18	20
Livradois	3	20	21	31	4	19
Secteur de Blesle	3	8	7	8	4	62
Haut Allier	1	5	8	3	14	48
<i>Total Haute-Loire</i>	31	87	80	79	40	149
Puy-de-Dôme						
Gorges de la Sioule	26	14	16	11	17	22
Vallées des Couzes	137	185	109	248	253	317
Volvic & sites annexes	45	11	30	30	63	73
Livradois	2	7	6	3	2	0
La Celette	1	1	2	NC	3	3
Artense/Chavanon	1	1	1	1	1	1
<i>Total Puy-de-Dôme</i>	212	219	164	293	339	416
Total Région	259	336	356	593	407	636

Le Rhinolophe euryale *Rhinolophus euryale*

Le Rhinolophe euryale a vu sa situation s'aggraver dramatiquement en l'espace de six ans au niveau régional.

L'espèce semble se maintenir dans le pays de Tronçais en petit nombre (une trentaine d'individus) et est irrégulière dans le bassin du Puy en Haute-Loire. En revanche elle a en l'état de nos connaissances disparu du Puy-de-Dôme. En 98/99, deux sites (Volvic et Montaigut-le-Blanc) réunissaient une centaine d'individus mais ont été désertés par l'espèce dans les années suivantes. Si à Montaigut l'effondrement partiel du site durant l'hiver 98/99 en présence des animaux explique cette disparition, nous ne pouvons l'expliquer pour le site de Volvic. Toujours est-il que l'espèce dans les années suivantes a été observé en très petits nombres et qu'elle a disparu ces dernières années.

	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Allier						
Forêt de Tronçais	28	27	12	2	34	0
<i>Total Allier</i>	28	27	12	2	34	0
Haute-Loire						
Bassin du Puy/Vallée de la Loire	0	1	1	0	0	0
<i>Total Haute-Loire</i>	0	1	1	0	0	0
Puy-de-Dôme						
Gorges de la Sioule	1	0	0	0	0	0
Vallées des Couzes	75	15	61	3	5	0
Volvic & sites annexes	39	1	2	0	0	0
<i>Total Puy-de-Dôme</i>	115	16	63	3	5	0
Total Région	143	44	76	5	39	0

Le Grand/Petit Murin *Myotis myotis/blythii*

Le Grand/Petit Murin est avec les Grand et Petit Rhinolophe, l'espèce la plus observée en Auvergne. Cependant, contrairement aux deux autres espèces, elle est beaucoup moins bien répartie sur le territoire, deux sites abritant la majorité des individus.

Dans l'Allier, si quelques dizaine d'individus sont observés régulièrement dans le bassin de Montluçon et en Sologne et Montagne Bourbonnaise, c'est à Tronçais que l'espèce est la plus présente malgré des variations interannuelles importantes. Jusqu'à 250 individus ont été comptabilisés sur ce secteur. L'absence de données pour les deux derniers hivers est dû au refus du propriétaire de contrôler le site principal.

Dans le Cantal et en Haute-Loire, l'espèce est peu notée, que ce soit en nombre d'individus ou en nombre de sites.

Le Puy-de-Dôme accueille la principale population de la région en hiver, qui est essentiellement cantonnée au site de Volvic où sont dénombrés entre 300 et 600 individus suivant les années. Les autres secteurs abritent quelques dizaines d'animaux seulement.

	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Allier						
Forêt de Tronçais	46	147	48	254	0	0
Région Montluçonnaise	NC	0	0	12	6	14
Vallée du Haut-Cher	0	0	0	0	0	0
Sologne et Montagne Bourbonnaise	14	15	14	19	21	32
<i>Total Allier</i>	<i>60</i>	<i>162</i>	<i>62</i>	<i>285</i>	<i>27</i>	<i>46</i>
Cantal						
Vallée de l'Alagnon	0	0	0	0	0	2
<i>Total Cantal</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2</i>
Haute-Loire						
Bassin du Puy/Vallée de la Loire	2	6	3	3	1	0
Livradois	0	0	0	1	0	0
Secteur de Blesle	0	0	0	0	0	3
Haut Allier	0	0	0	0	4	0
<i>Total Haute-Loire</i>	<i>2</i>	<i>6</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>3</i>
Puy-de-Dôme						
Gorges de la Sioule	14	31	10	12	16	18
Vallées des Couzes	12	20	15	13	12	5
Volvic & sites annexes	429	545	622	534	323	366
Livradois	7	10	9	10	3	7
La Celette	0	0	0	NC	0	0
Artense/Chavanon	5	2	4	8	12	12
<i>Total Puy-de-Dôme</i>	<i>467</i>	<i>608</i>	<i>660</i>	<i>577</i>	<i>366</i>	<i>407</i>
Total Région	529	776	725	866	398	459

Le Murin de Natterer *Myotis nattereri*

Le Murin de Natterer est le petit *Myotis* le plus observé en hiver en Auvergne. Cependant, suivant les conditions météorologiques, les effectifs varient très fortement d'une année sur l'autre.

Dans l'Allier, l'espèce est présente dans l'ensemble des secteurs avec une très nette prédominance de la forêt de Tronçais. Les aqueducs et ponceaux de la forêt accueillent en période froid important (-10°C) et prolongé (8 jours minimum) jusqu'à 150 individus. Lors d'hiver moins rigoureux, quelques individus seulement sont observés.

En Haute-Loire, l'espèce est observé ici et là en nombre toujours limité, même en période de coup de froid.

Dans le Puy-de-Dôme, le même constat que dans l'Allier s'impose. Le phénomène de repli lors des coups de froid est très visible. Ainsi, à Aubusson d'Auvergne, 20 Murins de Natterer ont été dénombrés en 1998/99 à la suite d'un bref coup de froid. Le site a ensuite été déserté par les animaux. Les années suivantes, de tels effectifs n'ont jamais été atteints malgré le suivi régulier du site.

	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Allier						
Forêt de Tronçais	153	NC	NC	54	9	24
Région Montluçonnaise	NC	0	0	3	2	1
Vallée du Haut-Cher	0	0	0	0	0	0
Sologne et Montagne Bourbonnaise	2	1	1	3	1	2
<i>Total Allier</i>	<i>155</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>60</i>	<i>12</i>	<i>27</i>
Haute-Loire						
Bassin du Puy/Vallée de la Loire	7	1	4	5	0	0
Livradois	1	1	0	1	NC	0
Secteur de Blesle	0	1	0	2	0	0
Haut Allier	2	1	1	0	0	0
<i>Total Haute-Loire</i>	<i>10</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>8</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Puy-de-Dôme						
Gorges de la Sioule	8	3	2	8	5	10
Vallées des Couzes	3	7	2	5	1	0
Volvic & sites annexes	14	4	3	1	7	7
Livradois	38	2	6	7	NC	5
La Celette	0	1	1	NC	0	0
Artense/Chavanon	6	4	0	3	5	9
<i>Total Puy-de-Dôme</i>	<i>69</i>	<i>21</i>	<i>14</i>	<i>24</i>	<i>18</i>	<i>31</i>
Total Région	234	26	20	92	30	58

Le Murin de Daubenton *Myotis daubentoni*

Le Murin de Bechstein *Myotis beichsteini*

Le Murin à moustaches/de Brandt *Myotis mystacinus/brandti*

Le Murin d'Alcathoe *Myotis alcatho*

Le Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*

Pour ces quatre petits *Myotis*, nous avons décidé de présenter des tableaux simplifiés car les résultats obtenus sont faibles chaque année et aucune analyse ne peut être réalisée à partir d'un nombre de données aussi faible.

Il convient cependant de signaler que le Puy-de-Dôme est en général le département où ces quatre espèces sont observées en plus grand nombre.

Pour le Murin de Daubenton, les observations sont réparties sur l'ensemble des sites.

En revanche, pour le Murin de Bechstein, deux secteurs regroupent une part importante de la population régionale : Sologne et Montagne Bourbonnaise dans l'Allier (max. de 21 ind. en 2001/2002) et les Gorges de la Sioule dans le Puy-de-Dôme (max. de 8 ind. en 1998/1999).

Pour le Murin à moustaches/de Brandt, ce sont les gorges de la Sioule ainsi que le site de Volvic dans le Puy-de-Dôme, qui accueillent le plus d'individus chaque année (max. de 18 ind. en 2002/2003 à Bromont-Lamothe et de 16 ind. à Volvic en 2003/2004). Cependant, les variations inter-annuelles sont très importantes en fonction des rigueurs climatiques.

Le Murin à oreilles échancrées est quant à lui cantonné essentiellement au site de Volvic qui accueille le plus d'individus chaque hiver (max. de 19 en 1998/1999).

	Murin de Daubenton					
	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Allier	3	2	6	5	16	2
Haute-Loire	1	2	3	4	0	1
Puy-de-Dôme	16	13	21	13	8	2
Total Région	20	17	30	22	24	5

	Murin de Beichstein					
	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Allier	3	4	4	23	7	2
Haute-Loire	0	0	1	0	0	1
Puy-de-Dôme	13	7	1	8	8	3
Total Région	16	11	6	31	15	6

	Murin à moustaches/de Brandt					
	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Allier	2	0	0	0	7	0
Cantal	0	0	0	0	0	1
Haute-Loire	7	3	7	4	4	5
Puy-de-Dôme	48	17	12	23	40	3
Total Région	57	20	19	27	51	44

	Murin d'Alcathoe					
	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Haute-Loire	0	0	1	0	0	0
Puy-de-Dôme	0	0	1	0	1	1
Total région	0	0	2	0	1	1

	Murin à oreilles échancrées					
	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Allier	1	0	0	0	0	0
Haute-Loire	0	5	2	3	1	1
Puy-de-Dôme	32	21	16	20	10	26
Total Région	33	26	18	23	11	28

L'Oreillard *Plecotus specie*

Comme pour le Murin de Natterer *Myotis nattereri*, les effectifs d'Oreillard varient fortement suivant la rigueur des hivers. Cette espèce entre dans les gîtes souterrains lors de froid assez important.

Dans l'Allier, l'espèce est présente sur tous les secteurs mais ce sont les aqueducs de Tronçais qui en période de froid intense accueillent une population importante (max. de 45 individus pour la période d'étude mais jusqu'à 150 en 1994).

En Haute-Loire, l'espèce est bien présente sur l'ensemble du territoire avec des effectifs un peu plus conséquents dans le bassin du Puy (Polignac : max. de 13 en 1998/99). Cependant, les variations liées au froid sont également très importantes.

Dans le Puy-de-Dôme, deux secteurs accueillent une part non-négligeable de la population : les gorges de la Sioule et le secteur Artense/Chavanon. Cependant, les effectifs ne sont jamais aussi élevés qu'en forêt de Tronçais.

	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Allier						
Forêt de Tronçais	45	NC	NC	28	15	14
Région Montluçonnaise	NC	2	6	2	4	0
Vallée du Haut-Cher	0	0	0	0	0	0
Sologne et Montagne Bourbonnaise	2	3	0	1	0	2
<i>Total Allier</i>	<i>47</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>31</i>	<i>19</i>	<i>16</i>
Cantal						
Vallée de l'Alagnon	0	1	0	0	0	0
<i>Total Cantal</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Haute-Loire						
Bassin du Puy/Vallée de la Loire	18	14	9	7	9	3
Livradois	1	3	3	8	NC	1
Secteur de Blesle	0	0	0	0	0	9
Haut Allier	0	3	0	0	3	0
<i>Total Haute-Loire</i>	<i>19</i>	<i>20</i>	<i>12</i>	<i>15</i>	<i>12</i>	<i>13</i>
Puy-de-Dôme						
Gorges de la Sioule	12	14	4	12	9	1
Vallées des Couzes	3	4	4	2	0	0
Volvic & sites annexes	4	0	4	3	0	3
Livradois	7	2	8	5	NC	2
La Celette	4	4	3	NC	4	3
Artense/Chavanon	21	5	7	7	9	8
<i>Total Puy-de-Dôme</i>	<i>51</i>	<i>29</i>	<i>30</i>	<i>29</i>	<i>22</i>	<i>17</i>
Total Région	117	55	48	75	53	46

La Barbastelle *Barbastella barbastellus*

La Barbastelle est une espèce observée régulièrement en hiver même si ces effectifs sont très variables en fonction des conditions météorologiques. En effet, pour cette espèce également, les gîtes souterrains constituent avant tout des gîtes de repli en période de froid intense alors qu'elle regagne d'autres gîtes (probablement des arbres) lors des périodes plus douces.

Dans l'Allier, ce phénomène de réaction au froid est particulièrement visible sur les aqueducs et ponceaux de la forêt de Tronçais. Lors d'hiver « doux », la population hibernante dans ces ouvrages est très réduite, tout au plus quelques dizaines d'individus. En revanche, lors d'hiver à période de froid importante (au minimum une semaine à -10°C), les aqueducs sont « remplis » de Barbastelle et jusqu'à 160 individus sont comptabilisés. Les Barbastelles sont très réactives au froid et dès que les températures deviennent moins sévères, elles regagnent leurs gîtes arboricoles. Ailleurs dans le département, elle est observée çà et là sans jamais atteindre d'effectifs importants.

En Haute-Loire, l'espèce semble assez bien répartie sur le territoire mais elle est toujours observée en faible nombre.

Dans le Puy-de-Dôme, deux sites regroupent la majorité de la population. Dans les deux cas, il s'agit d'anciens tunnels ferroviaires à La Celette et dans les gorges du Chavanon. Ces deux sites regroupent au minimum 80% de la population départementale. Cependant, et tout particulièrement à La Celette, le repli dans les gîtes en période de froid est tout à fait remarquable.

	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Allier						
Forêt de Tronçais	160	NC	NC	82	67	72
Région Montluçonnaise	NC	5	0	2	0	0
Vallée du Haut-Cher	0	0	0	0	0	3
Sologne et Montagne Bourbonnaise	1	0	0	0	1	1
<i>Total Allier</i>	<i>161</i>	<i>5</i>	<i>0</i>	<i>84</i>	<i>68</i>	<i>76</i>
Cantal						
Vallée de l'Alagnon	1	2	0	0	0	0
<i>Total Cantal</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Haute-Loire						
Bassin du Puy/Vallée de la Loire	0	1	0	0	0	0
Livradois	1	7	2	10	1	3
Secteur de Blesle	1	0	0	0	0	3
Haut Allier	0	0	1	0	1	0
<i>Total Haute-Loire</i>	<i>2</i>	<i>8</i>	<i>3</i>	<i>10</i>	<i>2</i>	<i>3</i>
Puy-de-Dôme						
Gorges de la Sioule	14	16	0	19	12	2
Vallées des Couzes	2	0	3	2	2	0
Volvic & sites annexes	0	0	0	0	0	0
Livradois	3	0	1	3	NC	0
La Celette	51	77	33	NC	70	58
Artense/Chavanon	29	47	44	35	49	25
<i>Total Puy-de-Dôme</i>	<i>99</i>	<i>140</i>	<i>81</i>	<i>59</i>	<i>133</i>	<i>85</i>
Total Région	263	155	84	153	203	164

Les Pipistrelles *Pipistrellus specie*

Les effectifs de Pipistrelles sont très variables d'une année sur l'autre en fonction des conditions météorologiques. De plus, l'espèce fréquente en hiver des sites peu prospectés (églises notamment) et au contraire est très rare dans les cavités hypogées qui constituent la majorité des sites contrôlés.

Les deux seuls sites régulièrement occupés se trouvent dans le Puy-de-Dôme. Il s'agit pour le plus important d'un ensemble de grottes troglodytiques dans les Couzes (jusqu'à 200 individus) et d'anciens tunnels ferroviaires dans le Chavanon (max. de 37 ind.). D'autres sites sont certainement occupés par l'espèce régulièrement mais ne sont soit pas connus, soit pas suivis régulièrement (cas de quelques abris troglodytiques en Haute-Loire).

	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Allier						
Forêt de Tronçais	3	0	0	0	0	0
Région Montluçonnaise	NC	4	0	1	0	1
Sologne et Montagne Bourbonnaise	0	0	0	0	0	3
<i>Total Allier</i>	3	4	0	1	0	4
Haute-Loire						
Bassin du Puy/Vallée de la Loire	0	0	0	0	2	0
Haut Allier	0	2	2	0	0	1
<i>Total Haute-Loire</i>	0	2	2	0	2	1
Puy-de-Dôme						
Gorges de la Sioule	0	5	0	0	0	0
Vallées des Couzes	209	202	62	200	86	98
Artense/Chavanon	36	14	22	2	37	23
<i>Total Puy-de-Dôme</i>	245	221	84	202	123	121
Total Région	248	227	86	203	125	126

Les autres espèces :

Cinq autres espèces plus anecdotiques ont été observés en hiver.

La plus régulière est la Sérotine commune pour laquelle les effectifs sont faibles, l'espèce ne fréquentant pas ou peu les cavités souterraines.

Les données des deux espèces de Noctule proviennent toutes de la forêt de Tronçais où les nichoirs installés en collaboration avec l'ONF abritent tous les hivers quelques dizaines d'individus. A noter que si la Noctule commune n'a été observé que plus récemment que la Noctule de Leisler, ses effectifs sont plus élevés et très réguliers à l'exception de l'hiver 2001/2002.

La Pipistrelle de Nathusius ainsi que le Vesper de Savi sont anecdotiques. La première espèce a toujours été observée à Tronçais (dans un nichoir en 1998/1999 et dans un bâtiment en 2002/2003) et la seconde dans le Pays des Couzes (une donnée hivernale à été obtenue dans le sud ouest de l'Allier mais n'est pas prise en compte dans cette synthèse car le site n'est pas suivi régulièrement).

	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Pipistrelle de Nathusius	1	0	0	0	50	0
Sérotine commune	9	3	2	2	4	6
Vesper de Savi	2	0	0	0	1	0
Noctule commune	0	0	65	5	65	64
Noctule de Leisler	10	0	7	1	32	2
Minioptère de Schreirber	0	2	0	0	0	0

Conclusion

En moyenne, chaque hiver, un peu plus de 2000 chauves-souris sont comptabilisés en Auvergne, sur les sites régulièrement suivis. En y ajoutant les sites contrôlés irrégulièrement, on peut arriver à un total situé entre 2500 et 3000 chauves-souris, ce qui reste faible en comparaison avec des régions limitrophes (Limousin, Centre...) qui possèdent un réseau de galeries souterraines important et un climat parfois plus favorable.

Trois espèces représentent la majorité des chiroptères observés. Il s'agit du Grand et du Petit Rhinolophe et du Grand/Petit Murin qui représentent entre la moitié et les trois quarts des chiroptères observés en fonction des hivers.

Le Murin de Natterer, l'Oreillard, la Barbastelle et les Pipistrelles peuvent représenter une part non-négligeable du total annuel lors de conditions climatiques rigoureuses. Pour ces espèces cependant, l'effectif est concentré en un nombre de sites peu important.

Les autres espèces ont des effectifs faibles qui peuvent parfois augmenter légèrement lors de période de froid (ex. du Murin à moustaches/de Brandt).

	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Petit Rhinolophe	315	376	382	436	392	497
Grand Rhinolophe	259	336	356	593	407	636
Rhinolophe euryale	143	44	76	5	39	0
Grand/Petit Murin	529	776	725	866	398	459
Murin de Daubenton	20	17	30	22	24	5
Murin de Bechstein	16	11	6	31	15	6
Murin de Natterer	234	26	20	92	30	58
Murin à moustaches/de Brandt	57	20	19	27	51	44
Murin d'Alcathoe	0	0	1	0	1	2
Murin à oreilles échancrées	33	26	18	23	11	28
Oreillard specie	117	55	48	75	53	46
Barbastelle	263	155	84	153	203	167
Pipistrelle specie	248	227	86	203	125	126
Pipistrelle de Nathusius	1	0	0	0	50	0
Sérotine commune	9	3	2	2	4	6
Vesper de Savi	2	0	0	0	1	0
Noctule commune	0	0	65	5	65	64
Noctule de Leisler	10	0	7	1	32	2
Minioptère de Schreirber	0	2	0	0	0	0
Total	2113	2030	1849	2529	1865	2144

Tableau récapitulatif des effectifs de chiroptères hibernant en Auvergne
Période 1998/1999 – 2003/2004

Après 6 années de comptages, le bilan est donc tout à fait positif d'un point de vue des connaissances des populations. Cependant, pour pouvoir faire de réelle comparaison, en particulier pour les espèces prioritaires (c'est à dire inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat et observées en nombre significatif), il faut que le contrôle des sites principaux pour ces espèces soit effectués sur une courte période (4 jours maximums). En effet, ce type de contrôle permettra de réaliser les comptages dans des conditions climatiques quasi-similaires et d'éviter les mouvements de populations entre les sites.

Petit Rhinolophe : pour cette espèce, l'extrême dispersion des individus en hiver fait que le nombre de sites ou secteurs prioritaires est très important en comparaison avec les autres espèces. Nous avons donc surligné en gras les secteurs les plus importants.

- Allier : Sologne et Montagne Bourbonnaise, Vallée du Haut-Cher et Région Montluçonnaise.
- Haute-Loire : Gorges du Haut-Allier et Parc du Livradois-Forez.
- Puy-de-Dôme : **Gorges de la Sioule, Volvic**, Livradois, Vallées des Couzes, Artense.

Grand Rhinolophe :

- Allier : Forêt de Tronçais.
- Cantal : vallée de l'Alagnon.
- Haute-Loire : Secteur de Blesle, Bassin du Puy, Gorges du Haut-Allier.
- Puy-de-Dôme : Vallées des Couzes, Volvic.

Rhinolophe euryale :

- Allier : Forêt de Tronçais.

Grand/Petit Murin :

- Allier : Forêt de Tronçais, Montagne et Sologne Bourbonnaise.
- Puy-de-Dôme : Volvic

Barbastelle :

- Allier : Forêt de Tronçais.
- Puy-de-Dôme : La Celette et Chavanon.

Il va de soi que nous ne sommes qu'au début des connaissances chiroptérologiques. Ce n'est donc que dans la durée que nous pourrions réellement nous prononcer sur l'état de santé des populations de chiroptères auvergnates. Ceci signifie donc qu'il nous faut continuer les contrôles hivernaux avec la même rigueur que ces six dernières années. Il n'en reste pas moins primordial de continuer à protéger les sites principaux.

Nous tenons à remercier tout particulièrement le Parc naturel Régional Livradois-Forez, qui s'investit beaucoup dans la connaissance et la protection des chauves-souris, et qui a notamment mis en place depuis l'année 2000 un suivi hivernal des principales cavités minières de son territoire, en collaboration avec la Société d'Histoire Naturelle Alcide-d'Orbigny et qui nous a fourni obligeamment ses données.

Pour finir, merci à tous les observateurs qui ont participé aux comptages hivernaux cet hiver ainsi que les cinq hivers précédents.

Merci à tous les observateurs : C. AUCOUTURIER, C. & J-P. BAUDU, M. & T. BERNARD, E. BOITIER, F. BRONNEC, F. CHASTAGNOL, M. CLEMENT, J. & Y. DAUPHIN, R. DESECURE, S. ESNOUF, C. EYMARD, E. FULLA, P. GAY, J. & J. FOMBONNAT, L. GERARD, R. GRIGNON, L. HALLU, D. KRUPA, A. S. & P. GIOSA, N. LAJOINIE, J-J. LALLEMANT, C. LE BARZ, R. LEGRAND, L. MALY, Y. MARTIN, V. MESTAS, B & M. MEYSSONIER, D. MICHAUD, P. PHILIBERT, J-N. POPELIN, I. RODDE, R. RIOLS; J-P. THAUVIN, C. TOMATI, A. TROMPAT, E. VAN KALTHMOUTH, M. VALLADIER, S. VOISIN.

Et les colonies de reproduction alors ?

En effet, les colonies de reproduction sont beaucoup moins suivies que les gîtes d'hibernation ! Il en résulte que nous avons une bien moins bonne connaissance des effectifs reproducteurs qu'hibernants.

Après leur découverte, les colonies sont en général peu reconstruites en dehors de quelques cas particuliers. Nous avons donc beaucoup moins d'informations concernant les effectifs d'adultes, le nombre de jeunes, la période de présence au gîte...

Il est vrai que le nombre de colonies de reproduction est élevé en comparaison avec le nombre de site d'hibernation (par ex., près de 70 colonies de reproduction de Petit Rhinolophe ont été recensées depuis 1993 !) et qu'en un été, il ne nous est pas possible de faire un recensement complet de toutes les colonies de telle ou telle espèce. Cependant, il faudrait arriver à compter en sortie de gîte le plus régulièrement possible les colonies de reproduction des espèces prioritaires (annexe II).

LA LISTE ROUGE DES CHIROPTERES D'Auvergne VALIDÉE

Par Matthieu BERNARD

Le 4 février dernier, le Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature (CSRPN) a validé la liste rouge des chiroptères menacés d'Auvergne proposée par Chauve-souris Auvergne. 22 espèces sont présentes sur cette liste, réparties en 4 catégories.

- **Espèces en danger** : malgré une prospection permettant de les contacter, les effectifs ainsi que le nombre de sites connus sont extrêmement réduits :
 - Minioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersi*
 - Rhinolophe euryale *Rhinolophus euryale*
- **Espèces vulnérables** : les effectifs sont faibles, la répartition sur la région réduite et/ou les indices et sites de reproduction sont très limités malgré une prospection orientée qui devrait permettre leur découverte :
 - Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*
 - Grand Murin *Myotis myotis*
 - Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*
 - Murin de Bechstein *Myotis bechsteini*
 - Vesper de Savi *Hypsugo savi*
 - Barbastelle *Barbastella barbastellus*
- **Espèces rares** : faibles effectifs, dispersion relativement importante sur l'ensemble des zones prospectées et/ou faible nombre d'indices de reproduction connus
 - Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*
 - Murin à moustaches *Myotis mystacinus*
 - Murin de Natterer *Myotis nattereri*
 - Sérotine de Nilsson *Eptesicus nilssoni*
 - Noctule de Leisler *Nyctalus leisleri*
 - Noctule commune *Nyctalus noctula*
- **Espèces à statut indéterminé** : le faible nombre de données n'est pas imputable à ces espèces et à leur répartition et ne doit pas nous conduire à les évacuer ou à leur accorder un statut que nous ne pouvons étayer :
 - Murin de Brandt *Myotis brandti*
 - Murin d'Alcathoe *Myotis alcathoe*
 - Sérotine bicolore *Vespertilio murinus*
 - Pipistrelle pygmée *Pipistrellus pygmaeus*
 - Pipistrelle de Nathusius *Pipistrellus nathusii*
 - Oreillard septentrional *Plecotus auritus*
 - Oreillard méridional *Plecotus austriacus*
 - Molosse de Cestoni *Tadarida teniotis*

N'ont pas été retenues dans la Liste rouge régionale quatre espèces bien répandues chez nous : le Murin de Daubenton *Myotis Daubentoni*, la Sérotine commune *Eptesicus serotinus*, la Pipistrelle de Kulh *Pipistrellus Kulhi* et la Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus*.

LES ORIENTATIONS REGIONALES DE GESTION DE LA FAUNE SAUVAGE ET DE SES HABITATS

Par Matthieu BERNARD

Les Orientations Régionales de Gestion de la Faune sauvage et d'amélioration de la qualité de ses Habitats (ORGFH) ont été voulues par le Ministère de l'Écologie et Développement Durable (MEDD), mais chaque région était libre quant à la méthode choisie pour leur mise en place. Il en résulte une grande disparité d'avancement de ce dossier d'une région à une autre. Le but de ces orientations est de « proposer, à partir des enjeux régionaux prioritaires retenus, pour l'ensemble de la faune sauvage, excepté les poissons des principes généraux (ou orientations) pour leur gestion ». Le tout en tentant d'être un minimum en concordance avec les politiques publiques déjà existantes dans ce domaine. Le texte officiel précise également qu'il s'agit de mettre en avant un ensemble de recommandations régionales établies en concertation avec les différents partenaires locaux. En clair, on retrouve autour de la table les différents « utilisateurs » des habitats soient associés et discutent entre eux du sujet (naturalistes, pêcheurs, chasseurs, agriculteurs, forestiers, propriétaires, administrations, collectivités locales et territoriales, ...), ce qui est le cas dans la mise en place des ORGFH en Auvergne. Vaste programme donc !

Dans notre région, la première phase des ORGFH a été la réalisation d'un travail de synthèse des connaissances existantes sur la faune régionale réalisé par le bureau d'étude « Écotone ». Ce travail, plutôt léger, a fait l'objet de multiples corrections avant même le lancement de la deuxième phase, corrections auxquelles Chauve-souris Auvergne a été associée pour la partie relative aux chiroptères.

Par la suite, un comité restreint (où les associations de protection de la nature étaient représentées par la FRANE et les gestionnaires d'espaces par le CEPA) a travaillé sur des fiches « Habitats » avec des objectifs et des fiches relatives à des « espèces à enjeux » (conservation, dégâts, ...). Ces fiches sont ensuite validées à l'occasion de réunions du comité de pilotage régional.

Le 30 mars dernier, la fiche relative aux milieux souterrains a été validée par le comité de pilotage régional où Matthieu Bernard représenté Chauve-souris Auvergne. A l'occasion de cette réunion marathon (4 heures tout de même), le bilan pour les chiroptères est plutôt bon avec l'inscription dans le document de la nécessité absolue de préservation des milieux souterrains pour l'hibernation des chauves-souris. Mais on relèvera malheureusement que toutes les espèces n'ont pas droit au même traitement. Ainsi, les chasseurs ont tout de même réussi à faire inscrire dans la fiche relative aux « dégâts », au côté des « classiques » Corvidés, Cerf, Chevreuil et Sanglier, que certains rapaces et les mustélidés (blaireau en tête !) étaient des espèces provoquant des dégâts à des activités humaines comme les élevages par exemple (sic !). A grand renfort de « les buses qui attaquent les élevages de Pintades » et « le Blaireau qui détruit les cultures de maïs », ceci nous montre que malheureusement les mentalités évoluent très lentement ... et que pour une fois nos petites bêtes ailées ont eu moins à souffrir de leur fausse réputation que d'autres espèces.

Enfin, la fiche relative aux habitats urbains et péri-urbains, où les chauves-souris occupent une bonne place, reste encore à valider lors de la prochaine réunion de ce comité.

RAPPORT 2003 DES ACTIVITES CHIROPTEROLOGIQUES EN FORETS DOMANIALES DE L'ALLIER

Par Pascal GIOSA

Comme chaque année, en 2003, nos travaux ont porté sur :

- le contrôle hivernal des aqueducs.
- le suivi des gîtes artificiels.
- les techniques de détection d'ultrasons.

- **Contrôle hivernal des aqueducs forestiers**

Durant la courte période de froid en janvier 2003, nous avons réalisé le contrôle des 6 principaux gîtes d'hivernage connus sur Tronçais. Nous avons observé 67 Barbastelles, 15 Oreillardes specie et 9 Murins de Natterer, soit 91 chauves-souris.

Comme l'hiver passé, la période de froid avec des températures inférieures à - 10 ° C n'a duré que quatre jours. Nous avons constaté que le nombre de Barbastelles était inférieur à la moitié de ce que nous avons observée en 1994 et 1997 pendant des vagues de froid d'une dizaine de jours.

Cette année, une chute de population d'Oreillardes, mais aussi de Murins de Natterer a été constatée : Ces espèces utilisent-elles les aqueducs uniquement lors de froid prolongé, ou bien est-ce le reflet d'une chute des populations hibernantes? Ceci reste à surveiller.

- **Le suivi des gîtes artificiels**

Les 67 gîtes artificiels posés en 1997, ont fait l'objet comme chaque année de 4 visites. Pour la première fois, nous avons déploré un acte de vandalisme, puisque les 8 « nichoirs » posés sur le site des Cabottes ont été dérobés, ce qui ramène notre dispositif à 59 gîtes. Le site de Sologne, régulièrement vide depuis 1998, a été déposé et réinstallé sur le bord de l'étang de Saloup. A ces sorties ont participé : Jean-Michel Thevenet de l'ONF, Eric Van Kalmthout, Jean Fombonnat, Valérie Mestas et Pascal Giosa de Chauve-Souris Auvergne.

En 2003, 25 gîtes ont été occupés (2 de plus que l'an dernier) pendant une période plus ou moins longue de l'année. Le guano a été collecté et conservé systématiquement afin de pouvoir ultérieurement réaliser une analyse des proies contenues dans celui-ci. Pour ne pas déranger les colonies de reproduction nous avons récolté le guano en l'absence des chiroptères.

Lors du contrôle hivernal du 18 décembre 2002, 10 nichoirs étaient occupés avec 20 Noctules de Leisler réparties en trois groupes de 15, 4 et 1 individus et 64 Noctules communes dans sept nichoirs avec 22, 14, 9, trois groupes de 6 et 1 individus, soit une très forte augmentation par rapport à l'année passée.

Fin juin, 17 boîtes avaient été utilisées (présence de guano) seule 1 Noctule de Leisler supportait le début de canicule ; Les animaux avaient-ils quitté les gîtes, devenus trop chauds pour des sites arboricoles plus adaptés ? Les colonies de Murins de Bechstein sont restées fidèles aux sites du Bouchant et des Goûts.

Début septembre nous trouvions, 2 Pipistrelles communes dans un nichoir, onze boîtes abritaient 33 Noctules communes (15, 9 et 9 individus isolés), 2 Noctules de Leisler, et dans deux autres nichoirs 28 et 1 Murins de Bechstein.

- **Avec les techniques de détection d'ultrasons.**

Comme chaque année Tronçais a servi de cadre au séjour de formation national proposé par Michel BARATAUD et Yves TUPINIER, et organisé par Chauve-Souris Auvergne. Les séances de terrain ont permis de reconnaître jusqu'à 14 espèces par soirées. La Pipistrelle Pygmée et le Murin d'Alcathoe ont été à nouveau entendus sur de nouveaux parcours.

Comme nous l'avions proposé l'an dernier, nous avons commencé des travaux visant à définir la valeur des différents peuplements forestiers en tant que terrains de chasse pour les chiroptères. A cette occasion, nous avons mis en place avec Laurent TILLON, animateur du réseau chiroptère ONF, un dispositif expérimental ayant pour objectif de mieux cerner l'utilisation de l'espace arboré dans un plan vertical. Sur le secteur de Meneser, (parcelle 440), nous nous sommes placés à différents étages d'un chêne, dans la canopée, à mi-hauteur et au pied de l'arbre. Les résultats obtenus sont encourageants, mais il serait souhaitable de multiplier dans le temps et dans l'espace ce type de relevé, afin de pouvoir en tirer des observations exploitables.

D- En conclusion.

Les propositions de l'année dernière restent valables, il reste à trouver des moyens humains et matériels pour les mettre en œuvre.

- pose de gîtes artificiels de conception différente pour obtenir des informations sur de nouvelles espèces.
- aménagement d'anciennes maisons forestières pour les chiroptères.
- recherche et le marquage systématique des gîtes arboricoles.
- étude des déplacements sur terrains de chasse et recherche des différents gîtes des espèces de l'Annexe II présentes en forêt par radio-tracking.

PLANNING DES ANIMATIONS CHAUVE-SOURIS AUVERGNE - 2004

Par Matthieu BERNARD

Comme chaque année, Chauve-souris Auvergne assurera avec différents partenaires, diverses animations de sensibilisation du public à la préservation des chiroptères. Vous trouverez ci-dessous le planning des animations d'ores et déjà programmées. Ce planning ne demande qu'à être complété. Donc, si vous avez envie de réaliser ou une opportunité pour organiser une animation, n'hésitez pas à contacter le responsable animation.

Date.	Enoncé.	Lieu.	Type d'animation.	Responsable.
Mars 2004.	Maison pour tous.	Brives-Charensac (43).	Exposition et animation auprès d'un public scolaire.	Christophe Tomati.
13 au 20 avril 2004.	Exposition au Centre Jaude.	Centre Jaude, Clermont (63).	Exposition au Centre Pierre La porte en partenariat avec le CEPA + diaporama et sortie crépusculaire pour le grand public.	Matthieu Bernard, Thomas Bernard et Jean-Pierre Chauvin.
22 mai 2004.	Sortie Nature-et-découvertes.	Saurier (63).	Sortie crépusculaire pour le grand public organisé dans le cadre de l'agenda des magasins Nature-et-découvertes.	Matthieu Bernard.
26 juin 2004	Animation Espaces et recherches.	Prades (63)	Diaporama et sortie crépusculaire réalisés pour les adhérents de l'association Espaces et recherches.	Matthieu Bernard.

• Nuit de la Chauve-souris 2004 :

La prochaine édition de la Nuit de la Chauve-souris sera organisée le 28 août prochain. Une seule animation organisée cette année en Auvergne par nos amis cantaloux de l'Arboretum d'Arpajon-sur-Cère à Mandailles St-Julien (horaires à préciser). Chauve-souris Auvergne est partenaire de l'Arboretum pour cette organisation, notre exposition, nos outils pédagogiques et notre diaporama prendront ainsi la direction du Cantal. Pour plus de renseignements, contactez l'Arboretum d'Arpajon-sur-Cère : La Pépinière - 15 130 Arpajon-sur-Cère - 04-71-43-27-72.

STAGE DE PROSPECTION ESTIVAL A BELLENAVES (03).

Cette année, notre association renoue avec le stage estival de prospection après l'annulation de celui de l'année dernière faute de participants. Nous repartirons donc de nouveau visiter ponts, églises, écoles et autres mairies à la recherche de nos petites protégées dans le secteur de Bellenaves dans le sud du département de l'Allier du 4 au 9 juillet 2004. Une quarantaine de communes sont au programme dans ce secteur aux paysages diversifiés et encore bien préservés (Gorges de la Sioule, bocage).

Nous serons loger au gîte rural de Bellenaves. Le coût du logement (20€ par nuit) et les frais seront partagés entre les participants. Prévoyez :

- Duvet, vêtements chauds et imperméables.
- Tupperware et couverts pour les repas pris sur le terrain.
- Tout votre matériel de prospection : lampes, bottes, détecteurs...

Si vous souhaitez participer à ce séjour, merci de vous inscrire le plus rapidement possible au siège social de l'association en renvoyant le bulletin ci-dessous.

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU SEJOUR DE RECHERCHE CHIROPTERES
CHAUVE-SOURIS AUVERGNE A BELLENAVES (03).**

Nom : **Prénom**
Adresse
Code postal **Ville** :

Participera au séjour de recherche Chauve-Souris Auvergne à Bellenaves (03).
Je joint une attestation d'assurance « responsabilité civile » et dégage Chauve-Souris Auvergne de toute responsabilité en cas d'accident, ainsi qu'un chèque de caution de 15 €
Je serai présent jours, du au

Fait à :
Le :
Signature :

Par ailleurs, notre assemblée générale se tiendra le dimanche 4 juillet à 15h00. Le programme est le suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Renouvellement du Conseil d'Administration.

Si vous ne pouvez pas participer à cette Assemblée, merci de retourner au siège de l'association cette procuration.

Je, soussigné.....
adhérent à Chauve-Souris Auvergne pour l'année civile 2004 déclare donner procuration en mon nom et place à :
Nom : Prénom :
Pour me représenter à l'Assemblée Général de l'association à Bellenaves (03) le dimanche 4 juillet.

Fait à :
Le :
Signature :

ACTIVITES D'ETUDES ESTIVALES

Cet été, en plus de notre traditionnel séjour de prospection, plusieurs activités d'études seront menées dans la région.

Etudes détecteur :

- Etude préalable à l'installation d'un parc éolien dans les Combrailles (63). Inventaire des espèces et utilisation des milieux en activité de chasse - Contact : Pascal Giosa.
- Inventaire des chiroptères du site Natura 2000 N° FR 8301038 « Val d'Allier Jumeaux - Pont-du-Château » (63 - détecteur et contrôle des gîtes). - Contact : Matthieu Bernard.
- Etude de l'utilisation des différents peuplements forestiers par les chiroptères en activités de chasse de la Forêt Domaniale de Tronçais (03) - Contact : Pascal Giosa.
- Etude des terrains de chasse des gorges des Couzes Chambon et Pavin (63) - Contact : Thomas Bernard.
- Prospection des villages du sud du département du Puy-de-Dôme (63) - Contact : Thomas Bernard.

Captures (sous réserve de délivrance des autorisations de capture) :

- Capture dans le Parc du Château royal de Randan (63) - Contact : Romain Legrand.
- Capture dans les Gorges des Couzes Chambon et Pavin (63) en complément de l'étude des terrains de chasse au détecteur - Contact : Matthieu Bernard.

Contrôle de gîtes :

- Suite des prospections des communes des environs de Riom (63) Contact : Cédric Aucouturier, Jérôme Chevarin et Romain Legrand
- Etude de l'utilisation par les chiroptères du pont routier sur l'Allier de Joze (63) pour le compte de la LPO Auvergne dans le cadre du plan Loire Nature.

Contrôle des colonies de prospection :

- Contrôle des colonies des vallées des Couzes (63) - Contact : Matthieu Bernard.
- Contrôle de la Maisonnette SNCF de Thièzac (15) - Contact : Romain Legrand
- Contrôle d'un comble à Langeac (43) - Contact : Romain Legrand

Aménagement de gîtes :

- Nettoyage d'un comble et préparation des travaux de restauration d'un comble à Langeac (43) - Contact : Romain Legrand - Réservation obligatoire.

PETITES NOUVELLES CHIROPTEROLOGIQUES

Présence de La Pipistrelle de Nathusius en été en forêt de Tronçais

En juin 2003, Pascal et Sylvie GIOSA ont dans le cadre de l'étude sur les terrains de chasse en forêt domaniale de Tronçais enregistré une Pipistrelle de Nathusius. Il s'agit donc de la première observation auvergnate en période de reproduction (les autres observations ont été réalisées en automne ou en hiver).

Cette observation peut paraître surprenante, l'espèce étant considérée comme migratrice et hivernante dans notre pays. Cependant, en juin 2002, P. JOURDE a découvert en Charente-Maritime deux colonies d'estivage de Pipistrelle de Nathusius. L'espèce pourrait donc être présente en été dans le centre de la France. A confirmer...

Source : Pascal GIOSA

Bibliographie : JOURDE P., 2003. *Présence de la Pipistrelle de Nathusius en été en Charente-Maritime*. Plecotus n°13, p. 10. Groupe Chiroptères de Poitou-Charentes Nature.

LES CHAUVES-SOURIS EN AUVERGNE

FRANE- Edition 2004 - Format 17 X 24 cm - 32p. - Ouvrage richement illustré de photos et aquarelles en couleur, broché.

Prix de vente au public : 7 € - parution début mai 2004.

Destiné à tous, cet ouvrage est une invitation à la découverte de ces Mammifères insolites. Il s'attache à décrire leur mode de vie original et explique pourquoi et comment il est nécessaire de préserver ces animaux menacés, richesse de notre patrimoine naturel. Des conseils pratiques sont donnés à l'attention de tous. Près de 20 portraits de Chauves-souris auvergnates sont tracés au fil des pages, illustrant et complétant les propos d'ordre plus général, et apportant des informations concernant l'Auvergne. Des contacts utiles et des pistes bibliographiques sont listés pour ceux désireux d'en savoir plus.

A VOTRE AGENDA

Le 4 juillet 2004, à Bellenaves (03) se tiendra l'Assemblée Générale de Chauve-Souris Auvergne à partir de 15h00.

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Renouvellement du Conseil d'Administration

Si vous ne pouvez pas être présent, vous pouvez envoyer votre procuration au siège de l'association avant le 1^{er} juillet (procuration en page 18).

BULLETIN D'ADHESION A CHAUVES-SOURIS AUVERGNE ANNEE 2004

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel. : E-mail :

adhère à Chauve-Souris Auvergne pour un montant de 10 €.

verse un don d'un montant de € à Chauve-Souris Auvergne.

Fait à : Le :

Signature :



La Barbastelle, bulletin de liaison de l'association **Chauve-Souris Auvergne**.

Directeur de la publication : **P. GIOSA** - Conception : **T. BERNARD**

Dessin : **L. LALLEMANT** - Impression : **CHAUMEIL REPRO** - Clermont-Ferrand